

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

EFFECTUE DANS LES SUITES DU SYMPOSIUM DU 27 OCTOBRE 2001

Nous profitons de la présence de la majorité et les membres de l'association au symposium à PARIS, au sujet de l'asthme, pour discuter en assemblée générale extraordinaire la question d'une création d'une société Franco-Libanaise de pathologie thoracique à l'initiative de Professeur HUCHON, Professeur Francis KHOURI et Docteur Antoine ACHKAR .

Lecture a été faite du projet de création de cette association Franco-Libanaise de pathologie thoracique signée par le Professeur KHOURI Francis.

Des propositions par Monsieur le Professeur HUCHON et Monsieur le Docteur ACHKAR Antoine ont été avancées au président de notre association le Docteur ZEIN Youssef. Ce dernier a formulé une réponse au Professeur HUCHON suite à une réunion avec le Docteur ACHKAR qui s'était déroulée le 15 juin 2001 à PARIS où les propositions du Docteur ACHKAR avait été refusée par la majorité des membres du bureau avec l'accord du président.

Par la suite, la parole a été prise en premier par le secrétaire qui rappelle le sujet et donne la parole à chacun.

Le trésorier note que nous sommes une association de pneumologues indépendants.

Le vice-président confirme l'indépendance de notre association et explique le projet d'une association parallèle et les contacts pris par le Professeur HUCHON auprès du vice-président.

Le Docteur FARGELAT André propose que ceux qui envisagent une création d'association s'associent avec nous.

Le Docteur SOUKARIE souhaite que dans la forme le bureau devrait se réunir et se concerter avant cette assemblée et serait d'accord avec l'envoi d'une lettre au Professeur HUCHON et Professeur COURI refusant leur association.

Le Docteur ANTOUN Fadi relate que pour la forme et dans la circonstance, quand nous nous adressons même à un Professeur, de marquer "Cher Confrère" et non "Cher Maître" et nous informe que le Docteur KHOURI n'est pas le président de la société Libanaise de pneumologie. Pour cela, nous aurions du nous adresser à Docteur KANJ à BEYROUTH.

Le Docteur DAHER. Malek suggère qu'il y ait dans notre association respect, convivialité et entente et que la création d'une autre association n'est qu'une tempête dans un verre d'eau;

Le Docteur HADDAD André suggère qu'on ait un référent avec un titre de Professeur en France et qu'il faut faire ressortir la convivialité dans une de nos lettres au Professeur HUCHON. Le Docteur BAZOUNI prenant la parole dit que notre association est jeune, mais existe déjà et se demande si on avait besoin d'un parrain. C'est à nous de le choisir. La discussion autour de la création d'une autre association n'est que fragilité et inquiétude d'une jeune association.

Le Docteur ANTOUN Fadi suggère de contacter l'association des pneumologues libanais et la société de pneumologie libanaise pour leur faire savoir notre existence.

Le président demande s'il faut rester une association de pneumologues et ami ou faire entrer des professeurs dans notre association A.F.L.P.

Le vice président avoue que les événements qui viennent de se passer se sont accélérer dans les derniers mois et nous ont obligés à nous réunir en assemblée extraordinaire, n'ayant pas pu faire l'appel dans les délais.

Le Docteur FALHA suggère que nous continuons dans le même sens que nous avons pris depuis deux ans, à savoir, association d'amis et réunion pour symposium.

Un vote suite à cette réunion au sujet d'une réponse eu Professeur Francis KHOURI a été effectué : refus de cette réponse par la majorité de l'assemblée.

Le Docteur FARGELA propose qu'un projet de lettre soit adressé aux deux organismes de pneumologie au LIBAN : la société de pneumologie et l'association des pneumologues du LIBAN ainsi qu'à l'ordre des médecins du LIBAN les informant de notre présence et de la création de notre association et de ses buts et projets.

Le secrétaire :

Docteur Georges. SFEIR